

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-5/07

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42148832

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/07/2011

Réception Préfet : 01/07/2011

Publication RAAD : 01/07/2011

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : GUERIN Jean-Pierre

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TURBA Didier

OBJET : Convention de mise à disposition de la scène nationale "La Ferme du Buisson" à Noisiel au Département.

Ce rapport présente la Convention de mise à disposition de la scène nationale "La Ferme du Buisson" à Noisiel au Département de Seine-et-Marne dans le cadre de l'opération Sac Ados qui aura lieu les 30 juin et 1er juillet 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 5/02 en date du 28 Janvier 2011, « Budget Primitif pour l'exercice 2011 »,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE


Article 1 : d'approuver le projet de convention de mise à disposition, au profit du Département par "La Ferme du Buisson", pour l'organisation de la manifestation « Sac Ados», tel qu'il figure en annexe à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer la convention avec "La Ferme du Buisson", au nom du Département.

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes à cette mise à disposition sur l'action « Aides aux projets et initiatives jeunes », opération « Sac ADOS » du Budget 2011.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ